



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2019

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Médecins 2019

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux délivrés en 2019	3
1.2	Diplômes reconnus en 2019	4
1.3	Évolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2019	4
2	Formation postgrade	5
2.1	Titres postgrades fédéraux délivrés en 2019	5
2.1.1	Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral de médecin spécialiste délivré en 2019	5
2.2	Titres postgrades reconnus en 2019	6
2.3	Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus, 2019.....	7
2.3.1	Évolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002.....	7
2.4	Spécialistes selon la provenance du diplôme et du titre postgrade	8
3	Autorisations de pratiquer	9
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2012.....	9
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées en 2019 à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu.....	10
3.1.2	Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes entre 2012 et 2019	10
3.2	Médecins de premier recours et spécialistes disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2019.....	11

1 Formation

1.1 Titres fédéraux délivrés en 2019

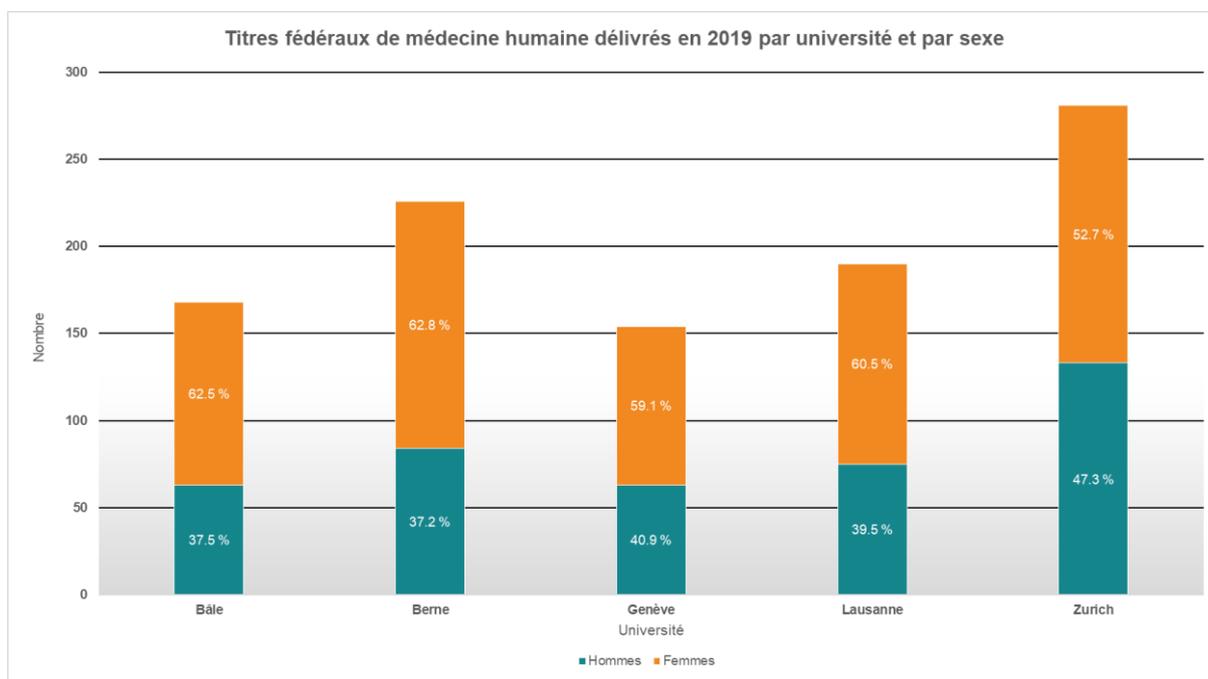


Figure 1 : Titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2019 par université et par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

1'089 titres fédéraux de médecine humaine ont été délivrés en 2019. Le graphique présente la répartition par université et par sexe des 1'019 personnes qui avaient terminé leurs études dans les différentes universités et qui ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd.

Parmi les 70 personnes qui ne sont pas représentées dans le graphique, 13 (dont 23.1 % de femmes) avaient obtenu leur titre sans examen (à certaines conditions, la Commission des professions médicales peut octroyer le diplôme fédéral sans imposition d'examen), 56 (dont 51.8 % de femmes) avaient étudié à l'étranger et ont réussi l'examen fédéral, et un homme a échangé son diplôme de faculté contre un titre fédéral.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 26.4 ans ; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

1.2 Diplômes reconnus en 2019

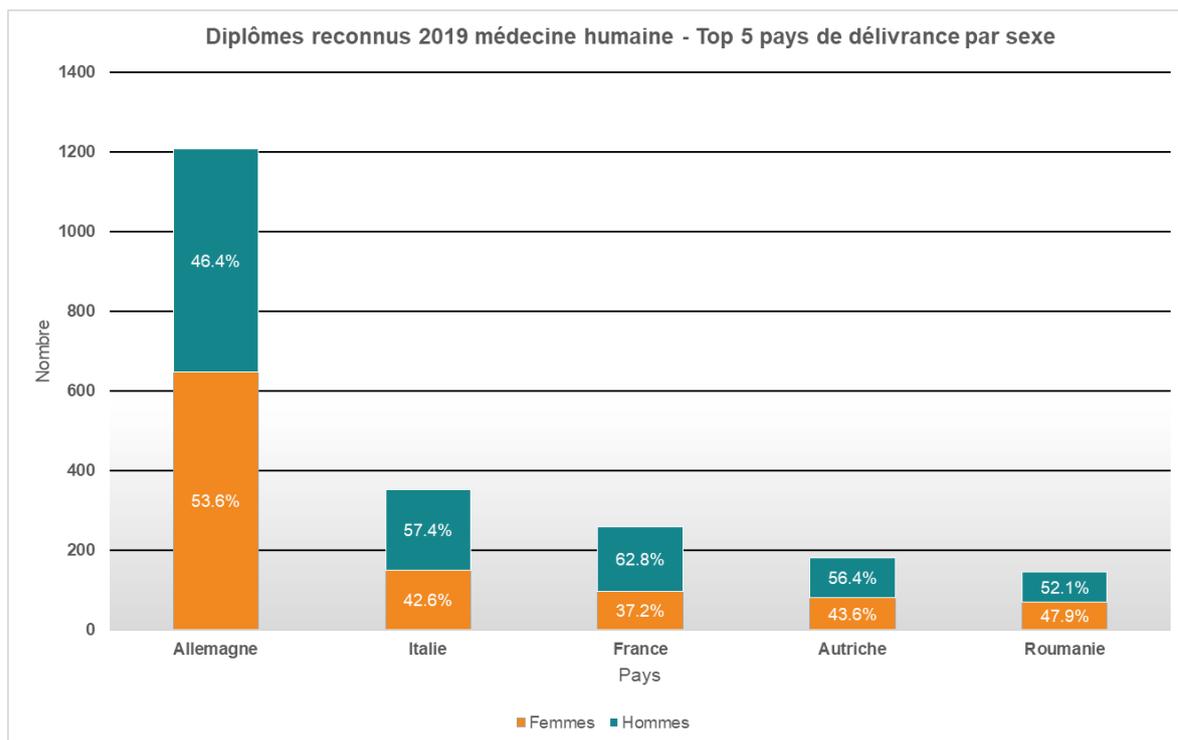


Figure 2 : Diplômes reconnus 2019 médecine humaine – Top 5 pays de délivrance par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

2'940 diplômes en médecine humaine ont été reconnus en 2019. Le graphique montre les cinq pays d'où proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. 73 % des diplômes reconnus ont été obtenus dans ces cinq États. Les 27 % restants ont été décernés par différents autres pays.

L'âge moyen des titulaires de ces diplômes au moment de la reconnaissance est de 37 ans.

1.3 Évolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2019

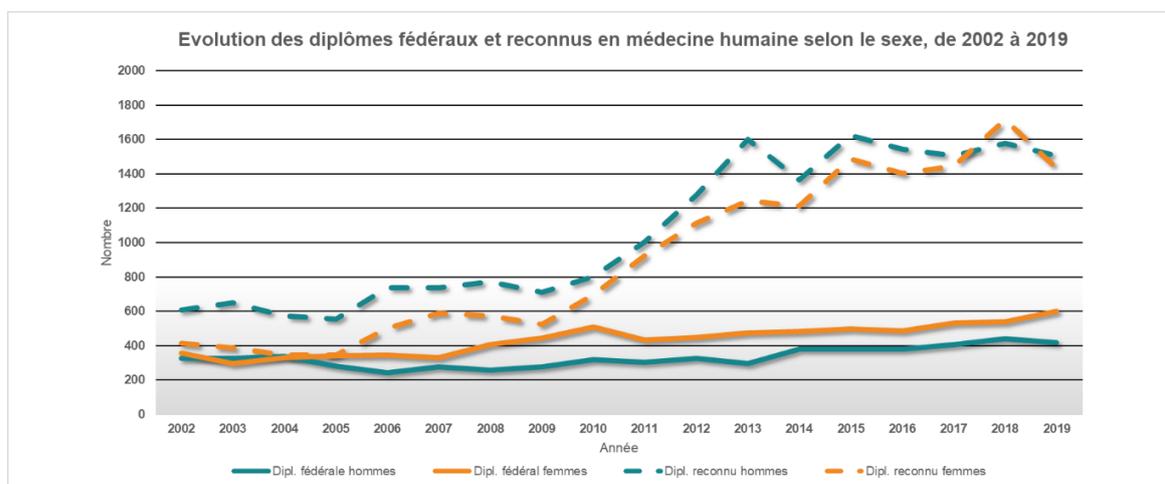


Figure 3 : Évolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2019 (source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales)

Le graphique montre l'évolution du nombre annuel de diplômes fédéraux et de diplômes reconnus en médecine humaine. Depuis 2002, les universités suisses en ont décerné 13'823, et la Commission des professions médicales en a reconnu 35'505.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux délivrés en 2019

En 2019, 1'456 titres postgrades fédéraux ont été octroyés en médecine humaine. Le graphique présente les dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment délivrés, par sexe. À eux seuls, ils représentent 74 % (1'076) de tous les titres délivrés en médecine spécialisée. Les 26 % restants se répartissent entre les 36 autres spécialisations.

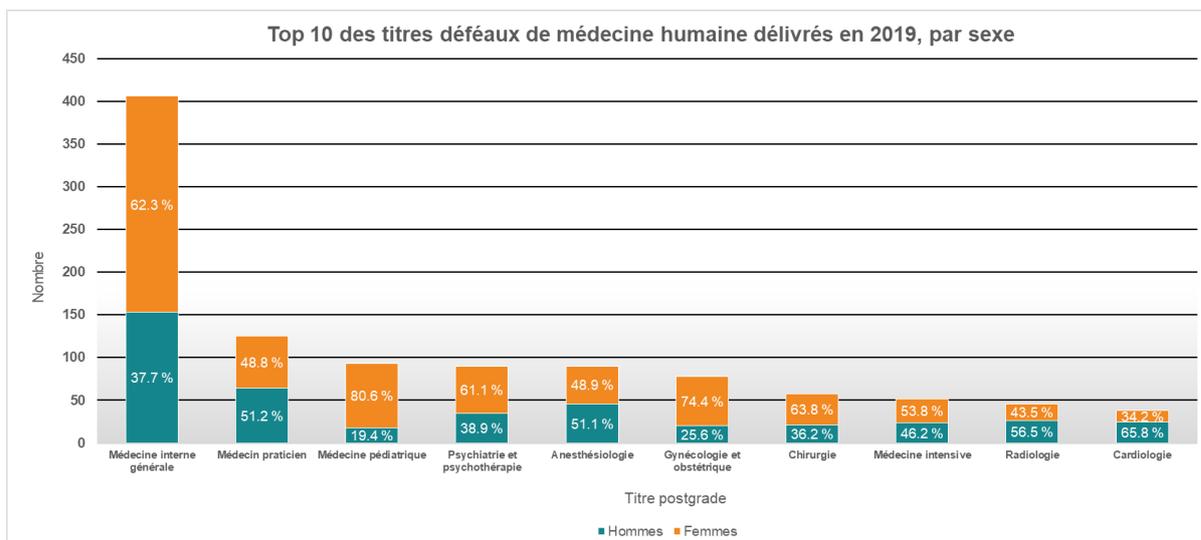


Figure 4 : Top 10 des titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2019, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

2.1.1 Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral de médecin spécialiste délivré en 2019

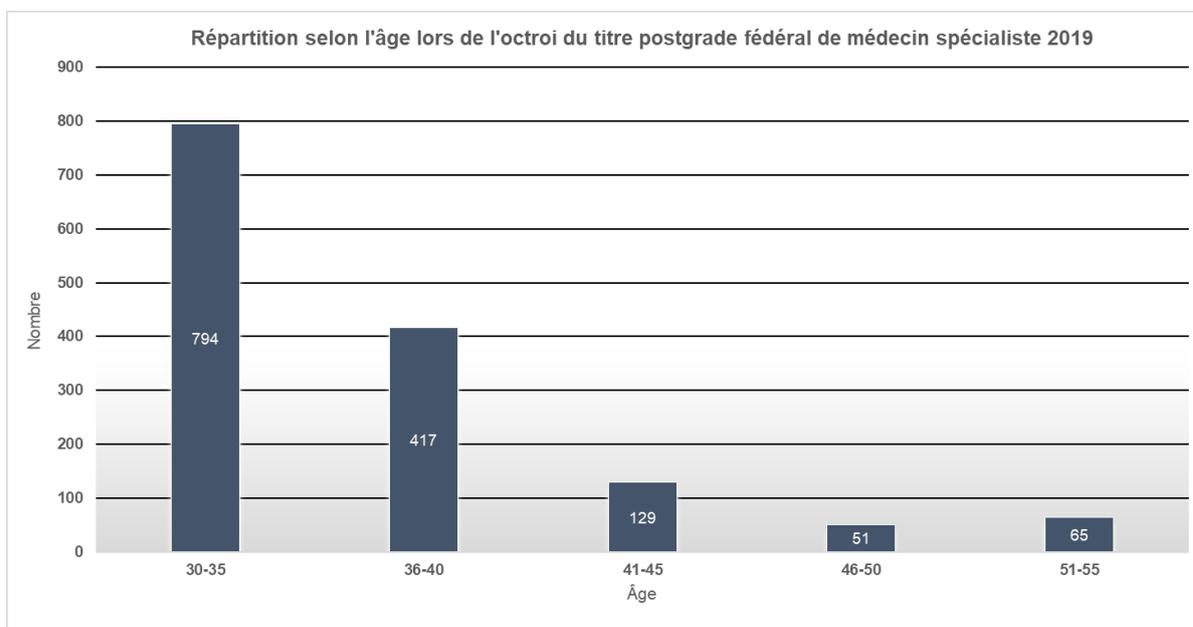


Figure 5 : Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral de médecin spécialiste 2019 (source : Registre des professions médicales OFSP)

Les plus jeunes étaient les titulaires d'un titre d'ophtalmologue (33.6 ans) alors que les plus âgés étaient les titulaires d'un titre en médecine du travail (48 ans). S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés (top 10), les radiologues étaient les plus jeunes au moment de recevoir leur titre (33.8 ans) et les psychiatres et psychothérapeutes, les plus âgés (41.3 ans).

2.2 Titres postgrades reconnus en 2019

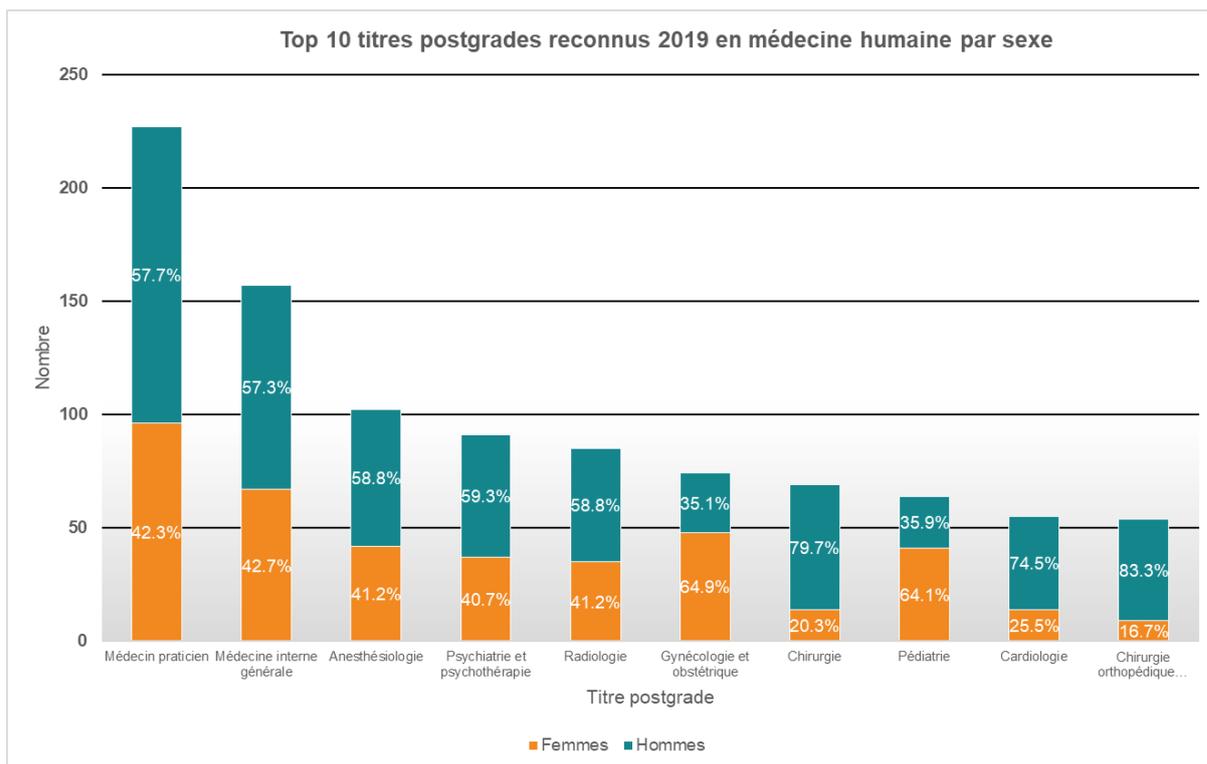


Figure 6 : Top 10 titres postgrades reconnus 2019 en médecine humaine, par sexe (source : Commission des professions médicales)

1'366 titres postgrades en médecine humaine ont été reconnus en 2019. Le graphique montre les dix pays d'où proviennent majoritairement les titres postgrades reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. À eux seuls, ils représentent 72 % (978) de tous les titres de médecine spécialisée reconnus. Les 28 % restants se répartissent entre les autres spécialisations qui peuvent être reconnues par la Suisse.

L'âge moyen des titulaires de ces titres postgrades au moment de la reconnaissance est de 45 ans. La valeur médiane se situe à 43 ans.

2.3 Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus, 2019

Fédéraux	Nombre	Reconnus	Nombre
Médecine interne générale	406	Médecin praticien	277
- Proportion de femmes	62.3%	- Proportion de femmes	42.3%
Médecin praticien	125	Médecine interne générale	157
- Proportion de femmes	48.8%	- Proportion de femmes	42.7%
Pédiatrie	93	Anesthésiologie	102
- Proportion de femmes	80.6%	- Proportion de femmes	41.2%
Psychiatrie et psychothérapie	90	Psychiatrie et psychothérapie	91
- Proportion de femmes	61.1%	- Proportion de femmes	40.7%
Anesthésiologie	90	Radiologie	85
- Proportion de femmes	48.9%	- Proportion de femmes	41.2%
Gynécologie et obstétrique	78	Gynécologie et obstétrique	74
- Proportion de femmes	74.4%	- Proportion de femmes	64.9%
Chirurgie	58	Chirurgie	69
- Proportion de femmes	63.8%	- Proportion de femmes	20.3%
Médecine intensive	52	Pédiatrie	64
- Proportion de femmes	53.8%	- Proportion de femmes	64.1%
Radiologie	46	Cardiologie	55
- Proportion de femmes	43.5%	- Proportion de femmes	25.5%
Cardiologie	38	Chirurgie orthopédique...	54
- Proportion de femmes	34.2%	- Proportion de femmes	16.7%

Table 1 : Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus en médecine humaine en 2019 (source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales)

2.3.1 Évolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

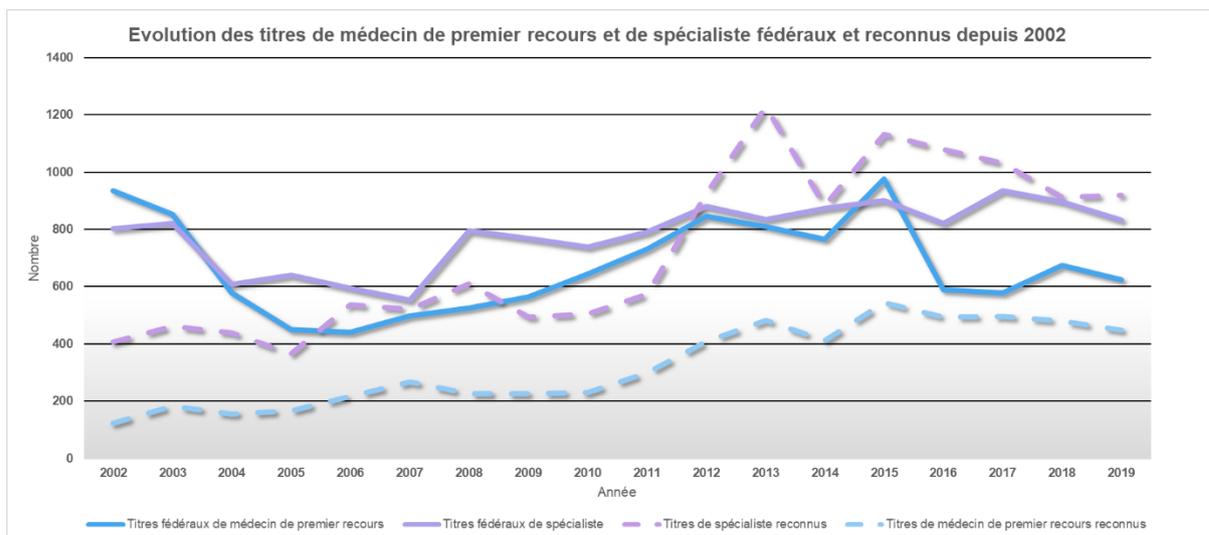


Figure 7 : Evolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002 (source : Commission des professions médicales)

Entre 2002 et 2019, 12'088 titres de médecin de premier recours et 14'085 titres de spécialiste ont été octroyés. Le nombre élevé de titres délivrés en 2002 et 2003 est dû à une modification législative datant de 2002 qui a notamment introduit l'obligation de formation postgrade pour les médecins exerçant à titre indépendant. Les médecins qui exerçaient déjà à titre indépendant sans titre postgrade avant l'entrée en vigueur de ladite modification ont ainsi eu la possibilité d'obtenir de manière simplifiée un titre postgrade de médecin praticien, de médecin spécialiste en médecine générale, de psychiatre/psychothérapeute ou de pédopsychiatre.

Depuis 2002, 5'856 titres de premier recours et 13'025 titres de spécialiste ont été reconnus.

Par rapport à 2018, la part des femmes dans les différentes professions de la médecine de premier recours a baissé et, en 2019, 45.6 % des titres correspondants ont été octroyés à des femmes médecins (2018 : 48.3 %). S'agissant des titres délivrés dans les domaines de la médecine spécialisée, la part d'hommes médecins a baissé, par rapport à 2018 (64.0 %), à 61.0 %.

Dans la médecine de premier recours, on note une augmentation de la proportion d'hommes dont le diplôme a été reconnu. En 2019, elle était de 54.5 % contre 53.8 % en 2018. En médecine spécialisée, une diminution est constatée chez les femmes : le nombre de diplômes reconnus est passé de 44.3 % en 2018 à 40.8 % en 2019.

2.4 Spécialistes selon la provenance du diplôme et du titre postgrade

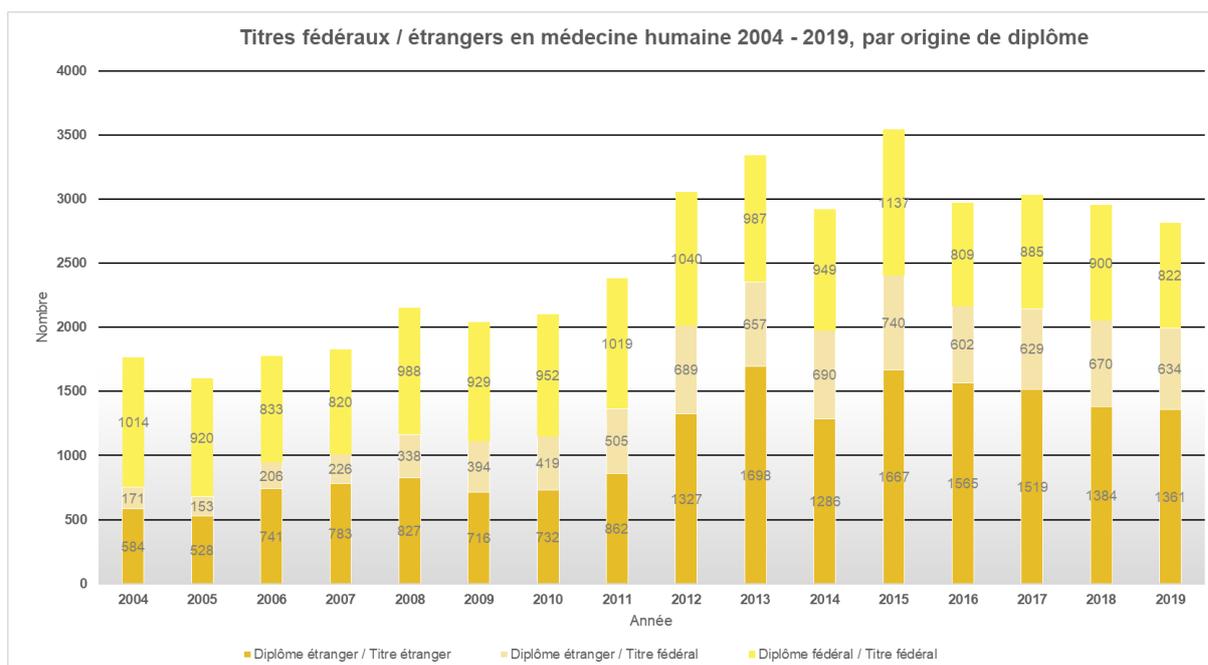


Figure 8 : Titres fédéraux / étrangers en médecine humaine 2004 - 2019, par origine de diplôme (source : Registre des professions médicales OFSP)

Le graphique présente les titres de médecine spécialisée fédéraux ou reconnus qui ont été délivrés chaque année. Les segments des colonnes indiquent si les titres universitaire et postgrade ont été tous deux acquis en Suisse (diplôme fédéral/titre postgrade fédéral), à l'étranger (diplôme étranger/titre postgrade étranger), ou si le diplôme a été acquis à l'étranger et le titre postgrade en Suisse (diplôme étranger/titre postgrade fédéral, c.-à-d. les « étrangers diplômés à l'étranger »).

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2012

Ce graphique présente, pour les années 2012 à 2019 et par sexe, le nombre de médecins qui ont obtenu une autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2019, 2'862 médecins ont obtenu 3'065 autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales. En d'autres termes, 203 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

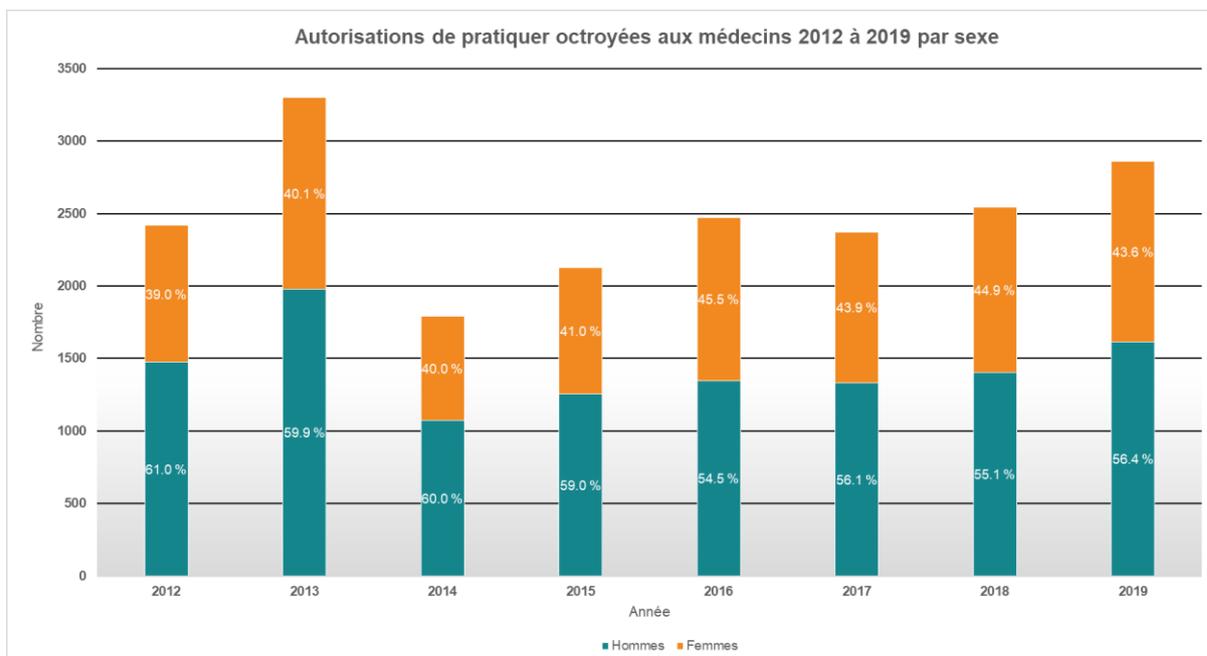


Figure 9 : Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins 2012 à 2019 par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2020)

En tenant compte des départs, il ressort, pour 2019, une augmentation nette de 2'547 autorisations (2'347 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées en 2019 à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu

Sur les 2'862 médecins ayant obtenu en 2019 une autorisation d'exercer, 54.3 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu (contre 59.2 % en 2018). Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

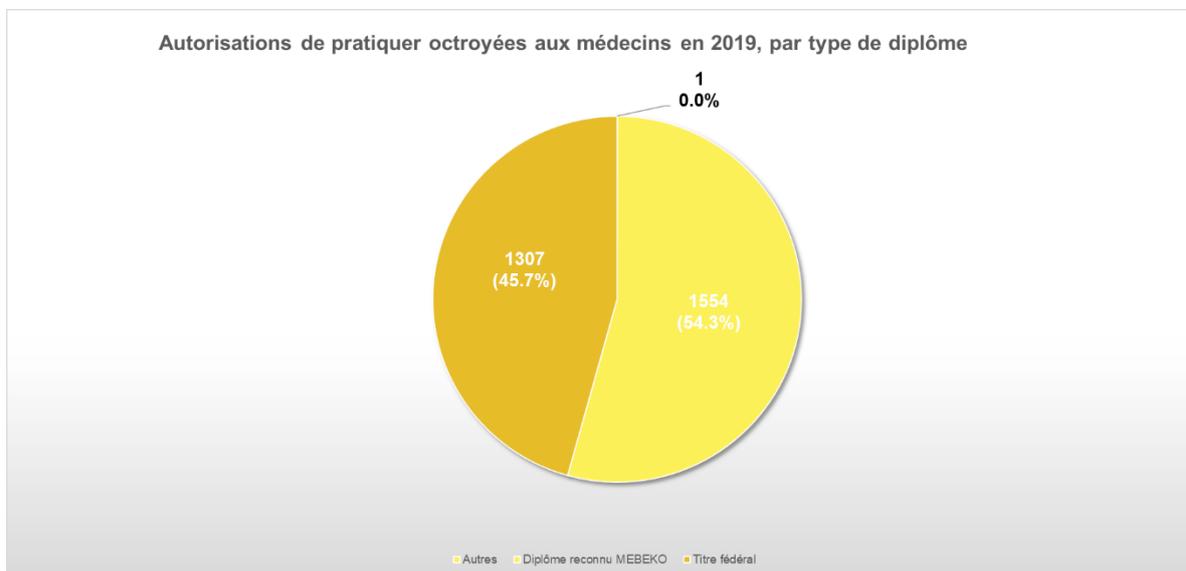


Figure 10 : Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins en 2019, par type de diplôme (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2020)

3.1.2 Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes entre 2012 et 2019

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

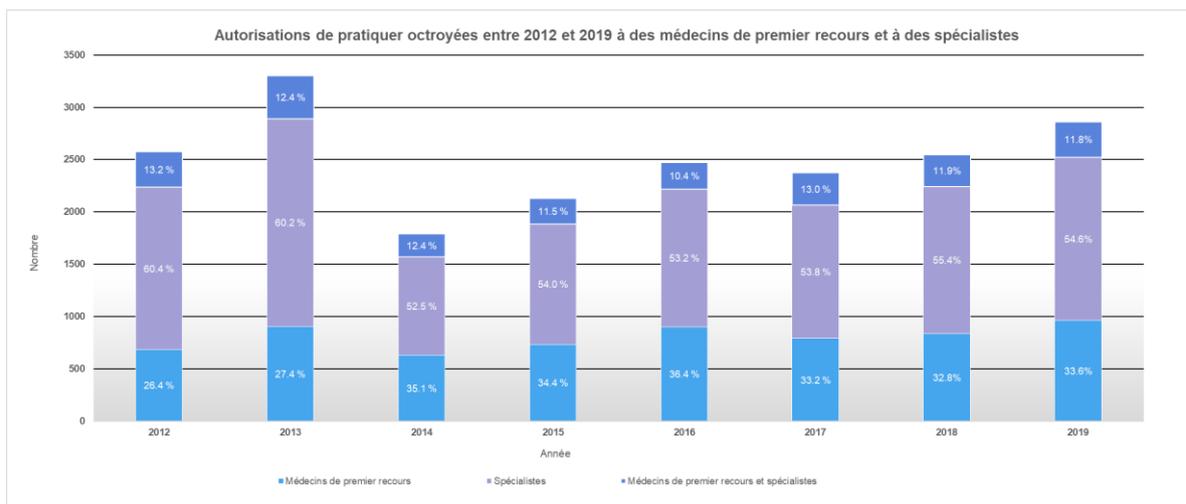


Figure 11 : Autorisations de pratiquer octroyées entre 2012 et 2019 à des médecins de premier recours et à des spécialistes (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2020)

Ce graphique présente, pour les années 2012 à 2019 et en distinguant entre médecins de premier recours et spécialistes, le nombre de praticiens qui ont obtenu une autorisation d'exercer à titre indépendant. Sur les 2'862 médecins ayant obtenu en 2019 une autorisation de pratiquer, 962 (33.6%) sont des médecins de premier recours, 1'562 (54.6 %) sont des spécialistes et 338 (11.8 %) possèdent les deux titres.

3.2 Médecins de premier recours et spécialistes disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2019

Au 31 décembre 2019, 36'381 médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer étaient inscrits dans le MedReg. C'est une augmentation du 14.2 % face au 2018. En 2019, 6'412 personnes disposaient d'une autorisation dans plus d'un canton.

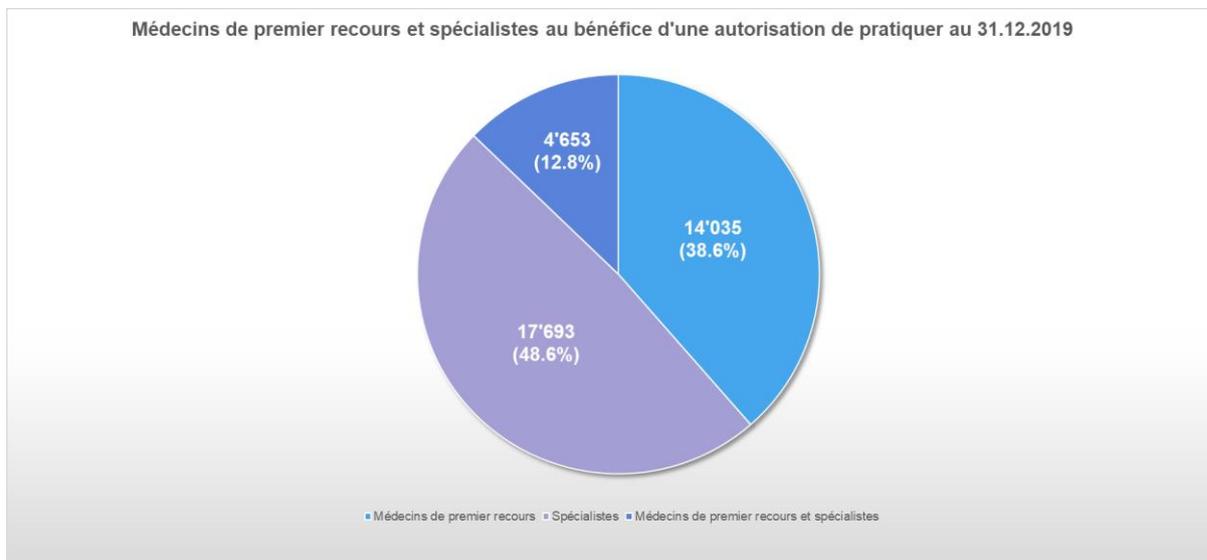


Figure 12 : Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2019 (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2020)

Leur âge moyen était de 55.6 ans; il n'y a pas de différence à ce niveau entre les médecins de premier recours et les spécialistes. La valeur médiane se situait à 56 ans pour les médecins de premier recours et à 55 ans pour les spécialistes.